

Résidence LA SOURCE
Av de Fré 139
1180 Bruxelles
BCE 0850 240 335

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre 2023 à dix-huit heures,

Les copropriétaires de la Résidence LA SOURCE à Bruxelles, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire en présentiel au 139 Avenue de Fré à 1180 Bruxelles, sur la convocation des membres du Conseil de Copropriété, adressée à chacun d'eux en date du 03 Octobre 2023.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Florin et Monsieur VYBOROV Ruslan, en tant que secrétaire.

Que la présente Assemblée a pour ordre du jour :

Validité de la convocation – Vérifications des procurations – Détermination du quorum -Validité de l'Assemblée.


- 1. Révocation immédiate du Syndic Haston Consult et Résolution du Contrat**
- 2. Nomination d'un nouveau syndic**

Sur les 58 copropriétaires, 41 copropriétaires sont présents ou représentés, réunissant ensemble 7929/ 9991ème dans l'indivision générale.

Ces constatations étant unanimement reconnues exactes, le quorum étant atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et ouverte à 18H11.

Celle-ci est habilitée à délibérer sur son ordre du jour.

La liste des présences est disponible dans le livre des procès-verbaux consultable sur rendez-vous en nos bureaux



1. Révocation immédiate du Syndic Haston Consult et Résolution du Contrat.

Madame Florin lit une note explicative de la décision d'organiser une Assemblée Générale.

Cette note sera annexée au PV d'Assemblée Générale.

Dès lors, les membres du Conseil de Copropriété recommandent à l'ensemble des copropriétaires de voter pour la révocation immédiate du syndic Haston Consult.

Par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 voix d'abstention, (liste des votes en annexe).

A l'unanimité des copropriétaires présents et représentés, l'assemblée générale vote pour la révocation immédiate du Syndic Haston Consult et la résolution immédiate du Contrat.

La mission du syndic Haston Consult se termine dès lors en date du 19/10/2023 avec la clôture comptable au 30/06/2023. Ceci en décompte que le syndic ne demandera de frais supplémentaires pour l'émission de la comptabilité du T3 2023.

Un copropriétaire fait remarquer qu'il a demandé la certification PEB de la chaudière. Et il n'a reçu de réponse de la part du syndic.

2. Nomination d'un nouveau syndic (Vote : majorité absolue sur Q1).

Les membres du Conseil de Copropriété ont consulté et ont fait un appel d'offres auprès d'autres syndics.

Ils ont fait une demande auprès de 6 syndics.

3 ont donné réponse. Les membres du Conseil de Copropriété ont analysé les syndics ayant donné une réponse.

Ils proposent de nommer le syndic suivant : La société : L'immobilière des 4 vents.

Les membres du Conseil de Copropriété demandent à recevoir un mandat pour pouvoir signer le contrat du nouveau syndic.

Par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 voix d'abstention, (liste des votes en annexe).

A l'unanimité des copropriétaires présents et représentés, l'assemblée générale vote pour la nomination d'un nouveau syndic : L'immobilière des 4 vents et donnent mandat aux membres du Conseil de Copropriété pour signer le nouveau contrat de syndic.

Sont entrés (E) / sortis (S) en cours de séance : néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'assemblée générale du 19 Octobre 2023 est levée à 19h15.

A l'unanimité des présents et représentés l'assemblée donne mandat à Madame FLORIN de signer en nom et pour compte de toutes les personnes ayant participé, le procès - verbal de cette assemblée afin de légaliser le contenu et ses annexes, après vérification de son contenu.

Le Conseil de Copropriété est invité à signer le procès – verbal.

Ruslan VYBOROV
Secrétaire



Madame FLORIN
Présidente de séance



1- **REVOCACTION IMMEDIATE DU SYNDIC HASTON CONSULT ET RESOLUTION DU CONTRAT**

Le mardi 25 avril 2023 à 18h se tenait ,en mode présentiel, l'Assemblée générale statutaire de notre immeuble « LA SOURCE ».

La convocation, signée de la main de Monsieur Olivier Reyé, avait été envoyée par mail ou par lettre à tous les Copropriétaires de l'immeuble.

Le 25 avril Monsieur REYE quitta rapidement l'Assemblée et nous confia « entre bonnes mains » en la personne de Monsieur Ruslan VYBOROV.

Le 10 mai, le Conseil de Copropriété envoyait un mail à M. Vyborov le priant de lui communiquer son numéro de portable, indispensable en cas d'urgence, et de faire , enfin, connaissance de l'immeuble dont la configuration est complexe , de se pencher sur les retards de paiements de certains copropriétaires et de mettre en chantier, au plus vite , les travaux prévus et exigés par le Permis d'environnement : attendre plus longtemps, nous exposait à de grosses amendes.

POUR RAPPEL :

Local poubelles,
Extracteur,
Travaux de dallage devant la conciergerie.

Monsieur Vyborov visita rapidement les lieux le 12 mai : de cette visite nous n'aurons jamais de rapport ni de commentaires.

Le 8 juin : appel téléphonique lui rappelant l'urgence des travaux , message de réponse » Je suis en A.G. , je vous rappelle plus tard. « Rien.

Le 6 juillet : envoi d'un nouveau mail réitérant les mêmes exigences et l'urgence grandissante.

Réponse ; »je m'occupe de l'ensemble du dossier et donne une réponse complète au Conseil de Copropriété au plus tard demain (7 juillet) : aucune explication promise ni les jours suivants.

Le 18 juillet : nouveau mail réitérant les mêmes questions auxquelles s'ajoute l'inquiétude de nombreux copropriétaires, surpris et agacés de ne pas avoir, encore ,obtenu le décompte des charges du 2^{ème} trimestre : de nouveau silence , ni explication ni excuses pour le retard

C'est , alors , que devant tant de manquements et de non réponses aux questions posées et l'ampleur des travaux qui devenaient urgents et dangereux, le Conseil de Copropriété prit conscience de l'obligation d'agir et de, au plus vite, et se séparer de « Haston Consult » gérée par Monsieur Olivier Reyé. : un dossier a été préparé avec toutes les preuves.

C'est dans cette optique que tous les Copropriétaires furent avertis ,de notre décision ,par mail le 25 août spécifiant bien les mesures légales obligatoires pour l'exécution de cet acte important.

Le 28 août une lettre recommandée fut envoyée à Monsieur Reyé , signée par 20 pour cent des quotités des copropriétaires , comme l'exige la loi.

Celui-ci devait envoyer une convocation pour l'Assemblée générale extraordinaire , ayant à l'ordre du jour les 2 points qui figurent sur la lettre recommandée Celle-ci devait se dérouler dans les 30 jours suivant l'envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception , date de la poste faisant foi.

Le 7 septembre , je recevais des coups de téléphone de la personne qui gère le dossier du concierge et des paiements récurrents . 3 heures durant elle essaya de me convaincre de continuer la gestion de notre immeuble en proposant un assistant de Monsieur Reyé ; le conseil de copropriété comprit très vite d'une manipulation pour garder le client .

Mi-septembre les charges nous furent envoyées : elles comprenait des erreurs notamment l'oubli de notre prêt auprès de la banque Belfius !!! lourde erreur, à ce jour de nombreuses figurent encore : ce que ne s'expliquent pas les copropriétaires.

Durant cette période , plusieurs problèmes se sont âprement posés :

- La liquidation financière du garage de Mme Féron (local poubelles)quid,
- Les copropriétaires se plaignaient , à juste titre , du mauvais fonctionnement des ascenseurs : grâce à la bonne volonté de Kone , un technicien est venu mais le C.C ne peut pas s'engager financièrement, ce n'est pas son rôle : donc attente
- Les trous dans l'asphalte ne faisaient que s'agrandir et devenaient un danger public pour les piétons et les voitures ; quid en cas d'accident ???
Heureusement « Concept avenue » était prévu de longue date afin de réparer le dallage devant la conciergerie et que nous l'avons supplié de faire un geste : il a accepté mais sans acompte préalable.
Aucune réponse lors de la demande d'un copropriétaire nouvellement arrivée, désireux d'obtenir le certificat PEB.
- La porte d'entrée : ce fut très pénible : elle risquait à tout moment de tomber et de blesser une personne

Après avoir consulté 3 spécialistes nous avons opté pour la société « Ferronimo » des dizaines de fois il a essayé de contacter le syndic , en vain. De nouveau nous avons tout fait pour qu' il puisse accepter d'agir pour faire en sorte qu'elle soit fixée et ne pose pas de danger immédiat ; nous avons encore cette crainte: il n'a pas pu obtenir d'acompte

Cerise sur le gâteau ; vendredi13 nous avons reçu 3 mails , le 1^{er} A.G.E le 1^{er} juillet,
2^{ème} correction pour le 1^{er} Novembre ; canular, moquerie ???

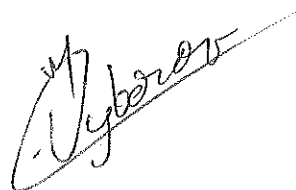
VOTER ¹			
Q 1			
1. Révocation immédiate du Syndic Haston Consult et résolution du contrat			

VOTER ¹			
Q 1			
2. Nominatation d'un nouveau syndic			

Nom	Q 1
Ier octobre (c/o ZADUNAYSKI)	71
ACP LA SOURCE	9
ADDUCI Matteo - VMé	194
AHOMBI MONDALI Nenele	218
BECHHOFF - JENET	65
BOISACQ	118
CAMBRON Olivier	114
CASSAIGNE PATRICK GEORGE PAUL	220
CHAVEE - SCARANO	288
CHITCI Murat	71
CLAIRBOIS - WITTMANN	155
COLLART René	100
COUVREUR Florence Eva Aurora	357
DE COSTER - DEBEHAULT	228
DE COSTER Josée	105
DE RUYCK - ROSSEELS Rika	61
DESSI Laurent	71
DI VAIRA GIUSEPPINA	191
DOUCHAMP Micheline	100
DTL Solutions GmbH	100
FAGES - THEVENIAU	104
FLAMME - FLORIN	209
Gestion Maes c/o GAHIDE Pierre Olivier	124
GILLARD Tamara	62
GUEVAR, LELIBRE, VANDERBORGH	440
HOEBEKE-STOCKHEM	180
HUBLET Dimitri	78
IBEKWE Samuel	252
IIMMO NUOVA - G19	9
JANSSENS Nadine	204
Katrien Wynants	110
KIERKOWICZ Bozena	66
KONTOULIS PANAGIOTIS	228
KUNECKA Kinga	58
LACOSTE Brigitte	194
LARUELLE - MUNOZ CORREA	118
LEGGERI FABRICE JOEL ROGER	363
LEGNINI LOU LAURENCE	77
LEPAGE Evelyne Irène Monique	185
Local poubelle -- (ex-féron)	10
LUCET FREDERIC - FAYE NENE	383
MAES Anne Paule	148
MALIAN Valérie	273
MARG DEMARTIN & ASSOCIES	215
MICS PARTNERS	112
MINERVA Anna Chantal	108
MISONNE Jacques	363
NOVAIS ALMEIDA Steven	335
PIERAERTS JACQUES	148
PONS - VERCAMMEN	120
RADMAN Maja	230
RADU - LOGHIN	228
SALMON Angélique	65
SOKOLOWSKI - DREWULSKA	122
Seckanah	177
TSHIYOYO	264
VAN HENDE Georgette	200
VERMEULEN - DESMEDI	553
TOTAL	9393

VOTES				Q 1		
Voix	Oui	Non	Abst.			
v	o	71	0	0		
		0	0	0		
v	o	194	0	0		
v	o	218	0	0		
v	o	65	0	0		
		0	0	0		
v	o	114	0	0		
		0	0	0		
v	o	288	0	0		
		0	0	0		
v	o	155	0	0		
v	o	100	0	0		
v	o	357	0	0		
v	o	228	0	0		
v	o	105	0	0		
v	o	61	0	0		
v	o	71	0	0		
v	o	191	0	0		
v	o	100	0	0		
v	o	100	0	0		
		0	0	0		
v	o	209	0	0		
		0	0	0		
		0	0	0		
v	o	440	0	0		
v	o	180	0	0		
		0	0	0		
v	o	252	0	0		
		0	0	0		
v	o	204	0	0		
v	o	110	0	0		
		0	0	0		
v	o	228	0	0		
		0	0	0		
v	o	194	0	0		
v	o	118	0	0		
		0	0	0		
v	o	77	0	0		
v	o	185	0	0		
		0	0	0		
v	o	383	0	0		
v	o	148	0	0		
		0	0	0		
v	o	215	0	0		
v	o	112	0	0		
v	o	108	0	0		
v	o	363	0	0		
v	o	335	0	0		
v	o	148	0	0		
v	o	120	0	0		
v	o	230	0	0		
v	o	228	0	0		
v	o	65	0	0		
		0	0	0		
v	o	177	0	0		
		0	0	0		
v	o	200	0	0		
v	o	553	0	0		
Total voix		7929	0	0		
%		100,00	0,00			

VOTES				Q 1		
Voix	Oui	Non	Abst.			
v	o	71	0	0		
		0	0	0		
v	o	194	0	0		
v	o	218	0	0		
v	o	65	0	0		
		0	0	0		
v	o	114	0	0		
		0	0	0		
v	o	288	0	0		
		0	0	0		
v	o	155	0	0		
v	o	100	0	0		
v	o	357	0	0		
v	o	228	0	0		
v	o	105	0	0		
v	o	61	0	0		
v	o	71	0	0		
v	o	191	0	0		
v	o	100	0	0		
v	o	100	0	0		
		0	0	0		
v	o	209	0	0		
		0	0	0		
		0	0	0		
v	o	440	0	0		
v	o	180	0	0		
		0	0	0		
v	o	252	0	0		
		0	0	0		
v	o	204	0	0		
v	o	110	0	0		
		0	0	0		
v	o	228	0	0		
		0	0	0		
v	o	194	0	0		
v	o	118	0	0		
		0	0	0		
v	o	77	0	0		
v	o	185	0	0		
		0	0	0		
v	o	383	0	0		
v	o	148	0	0		
		0	0	0		
v	o	215	0	0		
v	o	112	0	0		
v	o	108	0	0		
v	o	363	0	0		
v	o	335	0	0		
v	o	148	0	0		
v	o	120	0	0		
v	o	230	0	0		
v	o	228	0	0		
v	o	65	0	0		
		0	0	0		
v	o	177	0	0		
		0	0	0		
v	o	200	0	0		
v	o	553	0	0		
Total voix		7929	0	0		
%		100,00	0,00			










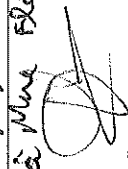

Feuille de présence Assemblée générale du 19-10-2023
 Editée suivant la clé CHARGES GENERALES, tantièmes globaux 9.991

S247 ACP LA SOURCE
 AVENUE DE FRE, 139
 1180 BRUSSEL

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
1er octobre (c/o ZADUNAYSKI) SPRL	E32 APPARTEMENT	71	71	R		<i>Alain Missonne</i>	
4101EROCTO							
ACP LA SOURCE	Park, Conc. PARKING	9	9				
410ACPSOUR							
ADDUCI Matteo - Vikté Mr et/ou Mme	Ga11 PARKING	8		R		<i>i. Missonne</i>	
H32 APPARTEMENT		186	194				
2 comptes							
AHOMBI MONDALI Nenetie Madame	C2 APPARTEMENT	218	218	P		<i>Ahombi</i>	
410AHOMBIM							
BECHHOFF - JENET Madame	E22 APPARTEMENT	65	65	P		<i>Jenet</i>	
410BECHHOF							
BOISACQ Monsieur	B32 APPARTEMENT	110	110				
410BOISACQ							
BOISACQ Monsieur	Ga06 PARKING	8	8				
410BOIS-01							
CAMBON OLIVIER Monsieur	D3 APPARTEMENT	106		P		<i>Cambon</i>	
410CAMBRON	Ga09 PARKING	8	114				
CASSAIGNE PATRICK GEORGE PAUL Monsieur	Ga30 PARKING	10					
2 comptes	I3 APPARTEMENT	210	220				

Feuille de présence Assemblée générale du 19-10-2023

Éditée suivant la clé CHARGES GENERALES, tantièmes globaux 9.991

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
CHAVEE - SCARANO Mr et/ou Mme **2 comptes**	B21 APPARTEMENT Ga31 PARKING	270 10	280	P			
CHAVEE - SCARANO Mr et/ou Mme **410CHAV-01**	Ga08 PARKING	8	8				
CIFTCI Murat Monsieur **410CIFTCIM**	I21 APPARTEMENT	71	71				
CLAIRBOIS - WITTMANN Mr et/ou Mme **410CLAIRBO**	A1 APPARTEMENT	155	155	P			
COLLART René Monsieur **410COLLART**	B22 APPARTEMENT	100	100	P			
COUVREUR Florence Eve Aurore Madame **410COUVREUR**	K51+K52 APPARTEMENT	357	357	R		à Mr De Coster 	
DE COSTER - DEBEHAULT Mr et/ou Mme **410DECOSTE**	C4 APPARTEMENT	228	228	R		à Mrs Misonne 	
DE COSTER Josée Madame **2 comptes**	D1 APPARTEMENT Ga10 PARKING	97 8	105	P			
DE RUYCK - ROSSEELS Rita **410DERUYCK**	H21 APPARTEMENT	61	61	R		à Mrs Florin 	
DESSI Laurent Monsieur **410DESSILA**	Ga08- PARKING	8	8	R		à Mr Chouk 	

Feuille de présence Assemblée générale du 19-10-2023



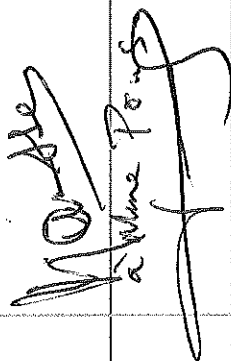

Editée suivant la clé CHARGES GENERALES, tantièmes globaux 9.991

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
DESSI Laurent Monsieur	H11 APPARTEMENT	63	63	R		à M. Choukè	
410DESS-01							
DI VAIRA GIUSEPPINA Madame	B41 APPARTEMENT	178	178	P		Di Vaira	
410DIVAIRA							
DI VAIRA Giuseppina Madame	Ga03 PARKING	13	13	P		Di Vaira	
410DIVA-01							
DOUCHAMP Micheline Madame	E11 APPARTEMENT	100	100	P		Douchamp	
410DOUCHAM							
DTL Solutions GmbH Société	E31 APPARTEMENT	100	100	R		à Mme Deuchamp Joehanz	
410DTLSOLU							
FAGES - THEVENIAU Monsieur et Madame	D2 APPARTEMENT	104	104				
410FAGES							
FLAMME - FLORIN Mr et/ou Mme	G4 APPARTEMENT Ga25 PARKING	200 9	209	P		Flamme	
2 comptes							
Gestion Maes c/o GAHIDE Pierre Olivier	F4 APPARTEMENT	124	124				
410GESTION							
GILLARD Tamara Madame	F22 APPARTEMENT	82	82				
410GILLARD							
GUEVAR, LELUBE, VANDERBORGH SPRL	BUR-A BUREAU	440	440	P		Guevar	
410GUEVAR							

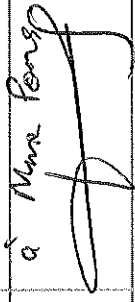




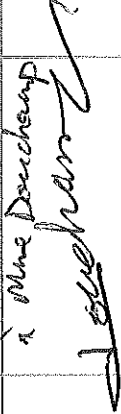

Feuille de présence Assemblée générale du 19-10-2023

Editée suivant la clé CHARGES GENERALES, tantièmes globaux 9.991

S347 ACP LA SOURCE
AVENUE DE FRE, 139
1160 BRUSSEL

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
HOEBEKE-STOCKHEM Mir et/ou Mime **410HOEBEKE**	H22 APPARTEMENT	180	180	P			
HUBLET Dimitri Monsieur **410HUBLETD**	F12 APPARTEMENT	78	78				
IBEKWE Samuel Monsieur **2 comptes**	A4 APPARTEMENT Ga26 PARKING	243 9	252	P			
IMMO NUOVA - G19 SPRL	Ga19 PARKING	9	9				
410IMMONUO							
JANSENS Nadine Madame **2 comptes**	Ga27 PARKING H42 APPARTEMENT	9 195	204	P			
Katrien Wynants Madame **410KATRIEN**	F11 APPARTEMENT	110	110	R			
KIERKOWICZ Bozena Madame	F32 APPARTEMENT	86	86				
410KIERKOW							
KONTOULIS PANAGIOTIS Monsieur **2 comptes**	C3 APPARTEMENT Ga29 PARKING	219 9	228	R			
KUNECKA Kinga Madame **410KUNECKA**	H31 APPARTEMENT	58	58				

Document communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
LACOSTE Brigitte Madame **2 comptes**	G2 APPARTEMENT Ga21 PARKING	185 9	194	R		à Mme Peroy 	
LARUELLE - MUNOZ CORREA Monsieur **410LARUELL**	F31 APPARTEMENT	118	118	P		Kostenb. 	
LEGGERI Fabrice Monsieur **2 comptes**	B11 APPARTEMENT Ga02 PARKING	350 13	363				
LEGNINI Lou Laurence Madame **2 comptes**	Ga01 PARKING H41 APPARTEMENT	12 65	77	R		à Mme Peroy 	
LEPAGE Evelyne Irène Monique Madame **410LEPAGE**	G1 APPARTEMENT	185	185	P			
Local poubelle - (ex-féron)	Ga32 PARKING	10	10				
410LOCALPO							
LUCET - FAYE Frederic - Nene Mr et/ou Mme **2 comptes**	A2-A3 APPARTEMENT Ga13 PARKING	375 8	383	R		Mr Chever 	
MAES Anne Paule Madame **410MAESANN**	BUR-B BUREAU	130	130	R		à Mme Duchamp Josephine 	
MAES Anne Paule Madame **2 comptes**	Ga22 PARKING Ga23 PARKING	9 9	18	R		à Mme Duchamp Josephine 	

Feuille de présence Assemblée générale du 19-10-2023
 Editée suivant la clé CHARGES GENERALES, tantièmes globaux 9.991


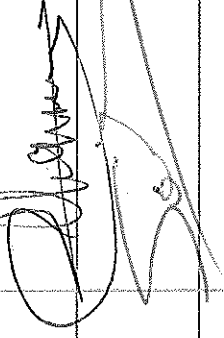



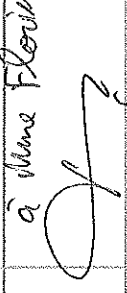
3347 ACP LA SOURCE
 AVENUE DE FRE, 139
 1180 BRUSSEL

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
MAILIAN Valérie Madame	E4 APPARTEMENT Ga12 PARKING	265 8	273				
2 comptes							
MARC DEMARTIN & ASSOCIES SPRL	Ga05 PARKING Ga34 PARKING H12 APPARTEMENT	8 7 200	215	R		à Mr Chevalier	
3 comptes							
MICS PARTNERS S.A	D4 APPARTEMENT	112	112	R		à Mr Dr Costen.	
410MICS PAR							
MINERVA Anna Chantal Madame	E21 APPARTEMENT	100	100	R		à Mlle	
410MINERVA							
MINERVA Anna Chantal Madame	Ga16 PARKING	8	8	R		à Mlle	
410MINE-01							
MISONNE Jacques Monsieur	Ga14 PARKING M5 APPARTEMENT	8 355	363	P			
2 comptes							
NOVAIS ALMEIDA Steven Monsieur	Ga33 PARKING L5 APPARTEMENT	10 325	335	R		à Mme Florin	
2 comptes							
PIERAERTS JACQUES Monsieur	I22 APPARTEMENT	148	148	P			
410PIERAER							
PONS - VERCAMMEN Mr et/ou Mme	B42 APPARTEMENT	111	111	P			
410PONS-VE							
PONS - VERCAMMEN Mr et/ou Mme	Ga24 PARKING	9	9	P			
410PONS-01							

Feuille de présence Assemblée générale du 19-10-2023

Editée suivant la clé CHARGES GENERALES, tantièmes globaux 9.991

5347 ACP LA SOURCE
AVENUE DE FRE, 139
1160 BRUSSEL

Copropriétaire	Lot	Quotités	Total	Tantièmes Présents	Tantièmes Absents	Mandataire	Emargement
RADMAN Maja Madame **410RADMANM**	G3 APPARTEMENT	230	230	P			
RADU - LOGHIN Mr et/ou Mme **2 comptes**	Ga20 PARKING I1 APPARTEMENT	9 219	228	R		à Mme Flamme 	
SALMON Angélique Madame **410SALMONA**	E12 APPARTEMENT	65	65	P			
SOKOLOWSKI - DREWULSKA Mr et/ou Mme **2 comptes**	F21 APPARTEMENT Ga17 PARKING	114 8	122				
Sookanah Madame **2 comptes**	B31 APPARTEMENT Ga15 PARKING	169 8	177	R		à Mme Douchamp 	
TSHIYOYO Madame **2 comptes**	Ga18 PARKING I4 APPARTEMENT	8 256	264				
VAN HENDE Georgette Madame **410VANHEND**	C1 APPARTEMENT	200	200	P			
VERMEULEN - DESMEDT Mr et/ou Mme **3 comptes**	Ga04 PARKING Ga07 PARKING J5 APPARTEMENT	9 9 535	553	R		à Mme Florin 	
Nombre de copropriétaires : 65			9.991				

La feuille de présence est certifiée exacte par le Président de séance et le bureau élu par l'assemblée générale. Elle permet de constater que sont présents et représentés

Président (Nom et prénom)
Florin

Secrétaire (Nom et prénom)
VYBOROV Ruslan

Scrutateurs (Noms et prénoms)

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....*Florence Cauvein*.....

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....*K51/K52*.....

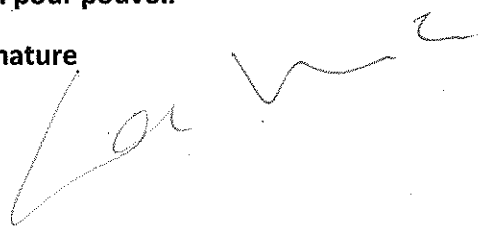
Donne procuration à Madame, Monsieur.....*Nicolas De Coster*.....

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature



- Pronuntion - Assenblie g n rale extraordinaire
du jeudi 19 octobre 2023.

1e soussign e, Rosette LACOSTE
propri taire d'un bien situ 
au 139, avenue AEFRE
LA SOURCE 26

donne pronuntion   Madame, Monsieur
Paris E.

pour la repr senter et lui donner pouvoir
de valider toutes les d cisions prises lors
de cette Assenblie G n rale Extraordinaire.

Fait   Ucle, le 18 octobre 2023

Bon pour pouvoir,

R. Lacoste

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... *Katleen Wynants*

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....

Donne procuration à Madame, Monsieur..... *POUS*

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire. *du 19/10/2023*

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature

[Handwritten signature]

HASTON
CONSULT
Procuration

Nom : LEGNINI LOU

(App. 52)
Lot n° : 42

Par la présente, je donne pouvoir à :

Madame : POUS

Monsieur : _____

A l'effet de :

Représenter mes/nos intérêts à l'assemblée générale de l'association des copropriétaires de la « Résidence LA SOURCE » qui se tiendra le MERCREDI 1 NOVEMBRE 2023 à 18h00 précise avec l'ordre du jour fixé à la convocation ou à toute assemblée qui se réunirait ultérieurement avec le même ordre du jour si la première ne pouvait avoir lieu pour un motif quelconque.

Prendre part aux délibérations, aux votes, accepter toute fonction au nom du constituant ; aux effets ci-dessus, approuver et signer tout acte et procès-verbal, substituer et en général faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat promettant ratification.

Fait à Uccle le 29/10/2023

Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Signature _____

Article 577-6

§ 7. Tout copropriétaire peut se faire représenter par un mandataire, membre de l'assemblée générale ou non.

La procuration désigne nommément le mandataire.

La procuration peut être générale ou spéciale et ne peut concerner qu'une assemblée générale, hormis le cas d'une procuration notariée générale ou spéciale. Sauf disposition contraire, une procuration octroyée pour une assemblée générale vaut également pour l'assemblée organisée en raison de l'absence de quorum lors de la première assemblée générale ;

Nul ne peut prendre part au vote, même comme mandant ou mandataire, pour un nombre de voix supérieur à la somme des voix dont disposent les autres copropriétaires présents ou représentés

Nul ne peut accepter plus de trois procurations de vote. Toutefois, un mandataire peut recevoir plus de trois procurations de vote si le total des voix dont il dispose lui-même et de celles de ses mandants n'excède pas 10% du total des voix affectées à l'ensemble des lots de la copropriété.

Le syndic ne peut intervenir comme mandataire d'un copropriétaire à l'assemblée générale, nonobstant le droit pour lui, s'il est copropriétaire, de participer à ce titre aux délibérations de l'assemblée. »

MERCI D'ADRESSER DIRECTEMENT A LA PERSONNE DESIGNÉE PAR LA PROCURATION

florin.flamme@gmail.com

De: Anna Minerva <annaminerva@gmail.com>
Envoyé: lundi 16 octobre 2023 14:09
À: florin.flamme@gmail.com
Objet: Procuration

PROCURATION

Assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné Anna Minerva propriétaire du bien situé au 2^{eme} étage bloqué B du 139 avenue De Fré boîte 51 LA SOURCE, donne procuration à Madame Johanna Scaranno & Madame Anne-Marie Florin pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023 et lui donner pouvoir de valider les décisions prises lors de cette assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle le 15 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Anna Minerva: 0477871863

216

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) ~~Madame~~, Monsieur Marc DE MARTIN.....

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....
pour 216/9991^e (appartement + 2 parkings)

Donne procuration à Madame, Monsieur.....

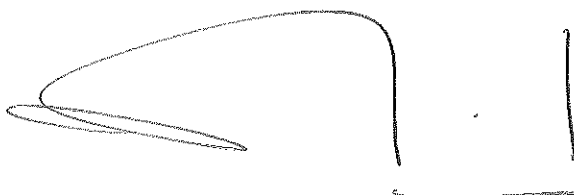
Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature

Bon pour pouvoir

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal base.

|| FLUCET
|| N. FAYE - LUCET

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur... Frédéric LUCET et Néné LUCET-FAYE

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE... 138.....

Donne procuration à Madame, Monsieur... Flamme - Florian ou M. Chavée

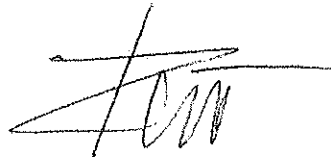

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette
Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature

Bon pour pouvoir

De: Pierre PJ <jacques-paul@hotmail.com>
Envoyé: samedi 14 octobre 2023 13:40
À: florin.flamme@gmail.com; Agn s Etienne; alexandra desmedt; ang lique salmon; Anna Minerva; artur sokolowski; brigitte lacoste; clairbois-Wittmann; dimitri hublet; evelyne lepage; florence couvreur; francine degand; francine fabry; fr d ric Lucet; Georgette Van Hende; guiseppina di vaira; jacqueline bechhoff; jacques misonne; jacques pieraerts; Jean-Theo Flamme; jl.guevar@gmail.com; johanna scarano; jos e de coster; josephine derdelinckx; Kierkowicz Paulina; kinga kunecka; laruelle-munoz correa; lauraraduloghin@yahoo.com; laurent dessi; 'lou legnini'; maja radman; marc demartin; marc deruyck rita; matteo adduci; Michel Biname; Micheline Douchamps; Nadine Janssens; nenetie ahombi mondali; Nicolas De Coster; Nicole Sulu; patrice gillard; pons-vercammen emmanuel; ren  Collart; rita de ruyck; Samuel Ibekwe; simon chav e; steven novais almeida; sybille sookanah; val rie cassaigne; valerie maillan; yvan logier masson
Objet: RE: AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

PROCURATION

Assemblée g n rale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023

Je soussign , Pierre Vermeulen, copropri taire avec Alexandra de Smedt du bien 5A/B penthouse situ  au 5   tage du 139 avenue De Fr  LA SOURCE, donne procuration   Madame Florin Flamme, Anne-Marie, pr sidente de l'ACP La source, pour me repr senter   l'assemblée g n rale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023 et lui donner pouvoir de valider les d cisions prises lors de cette assembl e g n rale extraordinaire.

Fait   Uccle le 14 octobre 2023
Bon pour pouvoir
Pierre Vermeulen 0032 475 84 63 38

De : florin.flamme@gmail.com <florin.flamme@gmail.com>
Envoy  : mardi 3 octobre 2023 14:11
  : Nicolas De Coster <decostern@gmail.com> Pierre <jacques-paul@hotmail.com>
Objet : AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

De: Pierre PJ <jacques-paul@hotmail.com>
Envoyé: samedi 14 octobre 2023 13:40
À: florin.flamme@gmail.com; Agnès Etienne; alexandra desmedt; angélique salmon; Anna Minerva; artur sokolowski; brigitte lacoste; clairbois-Wittmann; dimitri hublet; evelyne lepage; florence couvreur; francine degand; francine fabry; Frédéric Lucet; Georgette Van Hende; guiseppina di vaira; jacqueline bechhoff; jacques misonne; jacques pieraerts; Jean-Theo Flamme; jl.guevar@gmail.com; johanna scarano; José de coster; josephine derdelinckx; Kierkowicz Paulina; kinga kunecka; laruelle-munoz correa; lauraraduloghin@yahoo.com; laurent dessi; 'lou legnini'; maja radman; marc demartin; marc deruyck rita; matteo adduci; Michel Biname; Micheline Douchamps; Nadine Janssens; nenetie ahombi mondali; Nicolas De Coster; Nicole Sulu; patrice gillard; pons-vercammen emmanuel; René Collart; rita de ruyck; Samuel Ibekwe; simon chavée; steven novais almeida; sybille sookanah; valérie cassaigne; valerie maillan; yvan logier masson
Objet: RE: AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

PROCURATION

Assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné, Pierre Vermeulen, copropriétaire avec Alexandra de Smedt du bien 5A/B penthouse situé au 5^e étage du 139 avenue De Fré LA SOURCE, donne procuration à Madame Florin Flamme, Anne-Marie, présidente de l'ACP La source, pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023 et lui donner pouvoir de valider les décisions prises lors de cette assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle le 14 octobre 2023
Bon pour pouvoir
Pierre Vermeulen 0032 475 84 63 38

De : florin.flamme@gmail.com <florin.flamme@gmail.com>
Envoyé : mardi 3 octobre 2023 14:11
À : Nicolas De Coster <decostern@gmail.com> Pierre <jacques-paul@hotmail.com>
Objet : AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

De: Steven Novais Almeida <stevennovaisalmeida@yahoo.com>
Envoyé: jeudi 19 octobre 2023 11:40
À: Agnès Etienne; alexandra desmedt; Anna Minerva; artur sokolowski; brigitte lacoste; clairbois-Wittmann; dimitri hublet; evelyne lepage; florence couvreur; francine degand; francine fabry; Frédéric Lucet; Georgette Van Hende; guiseppina di vaira; jacqueline bechhoff; jacques misonne; jacques pieraerts; Jean-Theo Flamme; jl.guevar@gmail.com; johanna scarano; josée de coster; josephine derdelinckx; Kierkowicz Paulina; kinga kunecka; laruelle-munoz correa; lauraraduloghin@yahoo.com; laurent dessi; 'lou legnini'; maja radman; marc demartin; marc deruyck rita; matteo adduci; Michel Biname; Micheline Douchamps; Nadine Janssens; nenetie ahombi mondali; Nicolas De Coster; Nicole Sulu; patrice gillard; Pierre; pons-vercammen emmanuel; rené Collart; rita de ruyck; Samuel lbekwe; simon chavée; sybille sookanah; valérie cassaigne; valerie maillan; yvan logier masson; florin.flamme@gmail.com
Objet: Re: AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration
Pièces jointes: AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration.docx

Le mardi 3 octobre 2023 à 16:11:26 UTC+2, florin.flamme@gmail.com <florin.flamme@gmail.com> a écrit :

PROCURATION

Assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné, Steven Novais Almeida, copropriétaire du bien L5 au bloc C situé au 5^e étage du 139 avenue De Fré LA SOURCE, donne procuration à Madame Florin Flamme, Anne-Marie, présidente de l'ACP La source, pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023 et lui donner pouvoir de valider les décisions prises lors de cette assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle le 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Steven Novais Almeida 0032 496 76 88 12

PROCURATION

GA
5

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....*Marc De Ruyck*.....

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....*M. De Ruyck*.....

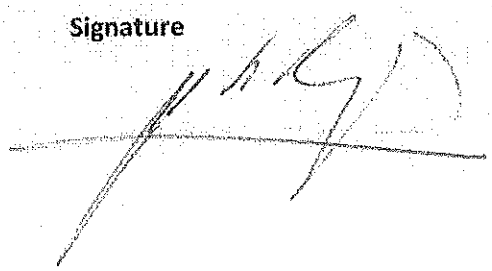
Donne procuration à Madame, Monsieur.....*Marc De Ruyck*.....

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature



PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, De Coster Renée.....

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....lot105 gn.

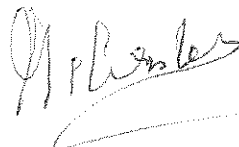
Donne procuration à Madame, Monsieur.....

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature



HASTON CONSULT

Procuration

Nom : Emilie ZADUNAYSKI

Lot n° : 32

Par la présente, je donne pouvoir à :

Madame : _____

Monsieur : _____

A l'effet de :

Représenter mes/nos intérêts à l'assemblée générale de l'association des copropriétaires de la « Résidence LA SOURCE » qui se tiendra le MERCREDI 1 NOVEMBRE 2023 à 18h00 précise avec l'ordre du jour fixé à la convocation ou à toute assemblée qui se réunirait ultérieurement avec le même ordre du jour si la première ne pouvait avoir lieu pour un motif quelconque.

Prendre part aux délibérations, aux votes, accepter toute fonction au nom du constituant ; aux effets ci-dessus, approuver et signer tout acte et procès-verbal, substituer et en général faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat promettant ratification.

Fait à Bruxelles le 16 octobre 2023

Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Signature 

Article 577-6

§ 7. Tout copropriétaire peut se faire représenter par un mandataire, membre de l'assemblée générale ou non.

La procuration désigne nommément le mandataire.

La procuration peut être générale ou spéciale et ne peut concerner qu'une assemblée générale, hormis le cas d'une procuration notariée générale ou spéciale. Sauf disposition contraire, une procuration octroyée pour une assemblée générale vaut également pour l'assemblée organisée en raison de l'absence de quorum lors de la première assemblée générale ;

Nul ne peut prendre part au vote, même comme mandant ou mandataire, pour un nombre de voix supérieur à la somme des voix dont disposent les autres copropriétaires présents ou représentés

Nul ne peut accepter plus de trois procurations de vote. Toutefois, un mandataire peut recevoir plus de trois procurations de vote si le total des voix dont il dispose lui-même et de celles de ses mandants n'excède pas 10% du total des voix affectées à l'ensemble des lots de la copropriété.

Le syndic ne peut intervenir comme mandataire d'un copropriétaire à l'assemblée générale, nonobstant le droit pour lui, s'il est copropriétaire, de participer à ce titre aux délibérations de l'assemblée.

MERCI D'ADRESSER DIRECTEMENT A LA PERSONNE DESIGNEE PAR LA PROCURATION

Responsabilité civile professionnelle couverte par AXA sous le numéro de contrat 730.390.160

De: Matteo Adduci <matteoadduci87@gmail.com>
Envoyé: mardi 17 octobre 2023 19:14
À: florin.flamme@gmail.com
Objet: Re: AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

2

Chère Madame Flamme Florin,

je vous serais reconnaissante de bien vouloir recevoir ma procuration et pour ma femme Vikte Adduci pour la réunion de demain. Malheureusement je suis seule avec la petite fille cette semaine et je ne pourrai pas participer. merci pour votre excellent travail, meilleures salutations,

Matteo Adduci

Sent in a rush from my iPhone

On 17 Oct 2023, at 17:59, florin.flamme@gmail.com wrote:

Chers Copropriétaires

Ce petit rappel concernant l'A.G.E. de ce jeudi 19 à 18 h dans les bureaux au rez-de-chaussée bloc B (ex-Reflex)

Merci aux Copropriétaires, qui dans l'impossibilité d'être présents, ont déjà envoyé et remis leur procuration.

Bonne soirée

Le Conseil de Copropriété

<AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration.pdf>

florin.flamme@gmail.com

De: Jean et Anne-Marie Flamme-Florin <florin.flamme@gmail.com>
Envoyé: dimanche 15 octobre 2023 10:15
À: GESTION MAES
Objet: Re: AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

Un tout grand merci
Bien cordialement
Anne -Marie Florin

Envoyé de mon iPhone

Le 15 oct. 2023 à 09:37, GESTION MAES <gestionmaes@live.be> a écrit :

Chère Madame Florin,

Je soussigné, Pierre-Olivier Gahide, gestionnaire immobilier de Madame Anne Maes,

vous donne procuration, pour délibérer valablement, prendre part aux délibérations et aux votes, etc. pour l'AG de ce jeudi 19/10/2023 et ce, pour tous les points à l'ordre du jour.

Bien cordialement,

Pierre-Olivier Gahide

Régisseur
+32 495 71 89 59
gestionmaes@live.be

Le 3 oct. 2023 à 16:11, florin.flamme@gmail.com a écrit :

<AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration.pdf>

florin.flamme@gmail.com

De: daniel.spurk@unibe.ch
Envoyé: dimanche 15 octobre 2023 18:12
À: florin.flamme@gmail.com
Cc: shmelmaya@gmail.com
Objet: AW: A.G.E

Cher Monsieur Flamme

Notre société (DTL Solutions GmbH) sera représentée à l'événement par Mme Galina Yudina. Merci d'en prendre note.

Daniel Spurk


Directeur général de DTL Solutions GmbH

Von: florin.flamme@gmail.com <florin.flamme@gmail.com>

Gesendet: Freitag, 13. Oktober 2023 16:40

An: florin.flamme@gmail.com

Betreff: A.G.E

 Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de florin.flamme@gmail.com. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Chers copropriétaires,

Nous venons de recevoir 3 mails successifs de Ruslan Vyborov (GML)

Le premier : AGE le 1 juillet 2023 !!

Le deuxième : A.G.E le 1 novembre 2023 avec un ordre du jour !!!

VEUILLEZ NE PAS TENIR COMPTE DE CES MAILS ;

NOTRE A.G.E SE TIENDRA COMME PREVUE LE JEUDI 19 OCTOBRE A 18 H ,DANS NOTRE IMMEUBLE (BUREAUX REFLEX).

NOTRE ANCIEN SYNDIC EST INCONSCIENT OU IL S'AGIT D'UNE FAKE NEW ?

Bon week-end

Bien Cordialement

Le Conseil de Copropriété

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... *Sookanah Marie Sybille*

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....

Donne procuration à Madame, Monsieur.....

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature



PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....*M. M. S. Pattar...* SA
représentée par Marc De Ruyck
Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....*Ap. yachite 112)*

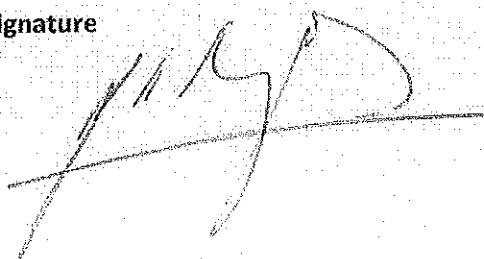
Donne procuration à Madame, Monsieur.....*Nicolas De Coster*

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature



PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

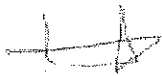
Je soussigné Monsieur **LARUELLE MATTHIEU**

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré à 1180 Uccle, Bruxelles

Donne procuration à mes parents, Madame et Monsieur **KESTENS Bernadette et LARUELLE Jacques**

Pour me représenter et pouvoir valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée générale extraordinaire.

Fait à Genève le 12 octobre 2023



PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 Octobre 2023

Je soussigné(e) Madame/Monsieur RADU – LOGHIN

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE

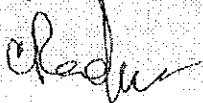
Donne procuration à Madame/Monsieur FLAMME FLORIN

Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette Assemblée Générale extraordinaire.

Fait à Beersef 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir:

Signature



Syndic Haston Consult

De: Simon Chavée <simonchavee@hotmail.com>
Envoyé: jeudi 19 octobre 2023 17:49
À: Syndic Haston Consult
Objet: Fwd: ACP LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

From: Lorenzo Dessi <lorenzodessi@gmail.com>
Sent: Saturday, October 14, 2023 4:00:38 PM
To: Johanna.scarano@gmail.com <Johanna.scarano@gmail.com>
Cc: Agnès Etienne <gestionmaes@live.be>; alexandra desmedt <alexandra2@live.be>; angélique salmon <angélique.salmon@gmail.com>; Anna Minerva <annaminerva@gmail.com>; artur sokolowski <artur.s68@hotmail.com>; brigitte lacoste <brit.lacoste@gmail.com>; clairbois-Wittmann <jacquesclairbois@yahoo.fr>; dimitri hublet <dimhub@hotmail.com>; evelyne lepage <evelyne.lepage2@gmail.com>; florence couvreur <flocouvreur@gmail.com>; francine degand <francinedegand0@gmail.com>; francine fabry <francinefabry@pasdemail.be>; Frédéric Lucet <fredericlutet57@gmail.com>; Georgette Van Hende <georgette.vanhende@gmail.com>; guiseppina di vaira <divairadesario@gmail.com>; jacqueline bechhoff <bechhoff@pasdemail.be>; jacques misonne <misonne.j@skynet.be>; jacques pieraerts <jacques.pieraerts@hotmail.com>; Jean-Theo Flamme <flammeflorin@belgacom.net>; jl.guevar@gmail.com <jl.guevar@gmail.com>; johanna scarano <johanna.scarano@gmail.com>; josÃ© de coster <joseedecoster@pasdemail.be>; josephine derdelinckx <bart.verschoren1@telenet.be>; Kierkowicz Paulina <paulina-1230@hotmail.com>; kinga kunecka <kuneckakinga@op.pl>; laruelle-munoz correa <mattlaruelle@hotmail.com>; lauraraduloghin@yahoo.com <lauraraduloghin@yahoo.com>; laurent dessi <lorenzodessi@gmail.com>; lou legnini <lou@beneloo.be>; maja radman <radmanmaja@yahoo.com>; marc demartin <mdemartin@alphajuris.be>; marc deruyck rita <deruyck.marc@telenet.be>; matteo adduci <matteoadduci87@gmail.com>; Michel Biname <biname.michel@gmail.com>; Micheline Douchamps <michelinedouchamps@gmail.com>; Nadine Janssens <janssens.nadine42@gmail.com>; nenetie ahombi mondali <ahombi@hotmail.com>; Nicolas De Coster <decostern@gmail.com>; Nicole Sulu <sulunicole@makutano.col>; patrice gillard <patricegillard@skynet.be>; pons-vercammen emmanuel <emmanuel.pons@telenet.be>; rené Collart <jani.muir@gmail.com>; rita de ruyck <debruyck.marc@telent.be>; Samuel Ibekwe <pacechembrussels@skynet.be>; simon chavée <simonchavee@hotmail.com>; steven novais almeida <stevennovaisalmeida@yahoo.com>; sybille sookanah <fischemistryogi2020@gmail.com>; valérie cassaigne <cassaignep@gmail.com>; valerie maillan <valeriemailian@pasdemail.be>; yvan logier masson <navycel2611@live.com>
Subject: ACP LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet procuration

PROCURATION

Assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné DESSI LAURENT Du bien H11 situé au 1^è étage Rez de jardin du 139 avenue De Fré LA SOURCE, donne procuration à Madame Johanna Scaranno & Mr Chavez pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 19 octobre 2023 et lui donner pouvoir de valider les décisions prises lors de cette assemblée générale extraordinaire.

Fait à Uccle le 14 octobre 2023

Bon pour pouvoir
DESSI lorenzo 0032 475 37 29 77

De : florin.flamme@gmail.com <florin.flamme@gmail.com>

Envoyé : mardi 3 octobre 2023 14:11

À : Nicolas De Coster <decostern@gmail.com> Pierre <jacques-paul@hotmail.com>

Objet : AGE LA SOURCE 19 OCTOBRE 2023.docxet

LA SOURCE
139 Avenue De Fré
1180 Bruxelles

Ce mardi 3 Octobre 2023.

CONCERNE : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Madame, Monsieur,

Le Conseil de Copropriété a l'honneur de vous convier à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le :

JEUDI 19 Octobre 2023 à 18 heures précises

139 , Avenue De Fré ,Uccle (bureaux de ex -Reflex).

ORDRE DU JOUR

- 1- Révocation immédiate du Syndic Haston Consult et Résolution du Contrat.**
- 2- Nomination d'un nouveau Syndic.**

Afin que celle-ci puisse se tenir valablement, nous insistons auprès de chaque propriétaire qui serait dans l'impossibilité d'y assister de remplir la procuration jointe à la convocation.

Le Conseil de Copropriété insiste sur votre présence : cette assemblée générale extraordinaire est de la plus haute importance.

Merci pour votre présence.

Recevez Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Anne-Marie Florin, Laura Radu,
Nicolas De Coster, Simon Chavée, Emmanuel Pons.

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du Jeudi 19 octobre 2023

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....

Copropriétaire d'un bien situé au 139 avenue De Fré : LA SOURCE.....

Donne procuration à Madame, Monsieur.....

**Pour le représenter et lui donner pouvoir de valider toutes les décisions prises lors de cette
Assemblée générale extraordinaire.**

Fait à Uccle 19 octobre 2023

Bon pour pouvoir

Signature